

GAZIFÈRE INC.

**CAUSE TARIFAIRE 2006
R-3587-2005**

Rapport annuel

PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2005

Original : 2005-10-03

**GI-4
Document 2
Page 1 de 11
Requête 3587-2005**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1.0 Programmes établis	4
1.1 Location de chauffe-eau efficaces (résidentiel)	4
1.2 Économie d'eau et de gaz (résidentiel)	4
1.3 Générateur à air chaud à haute efficacité	4
1.4 Location de chauffe-eau efficaces (commercial)	6
1.5 Programme communautaire de l'AEÉ	6
2.0 Programmes non-établis	7
2.1 Novoclimat.....	7
2.2 Analyse énergétique des résidences.....	7
2.3 Chaudières à haute efficacité énergétique	7
2.4 Aide à la conception de bâtiments efficaces.....	8
2.5 Intervention dans les bâtiments municipaux.....	8
2.6 Intervention dans le secteur institutionnel.....	8
3.0 Tronc commun	9
Tableau 1 : Résultats 2004-05 Programmes établis	10
Tableau 2 : Résultats 2004-05 Programmes non-établis et tronc commun	11

INTRODUCTION

Le 8 novembre 2004, la Régie de l'énergie rendait une décision¹ prioritaire autorisant le Programme d'efficacité énergétique (PEÉ) de Gazifère Inc. aux conditions suivantes :

- le maintien du programme *Novoclimat*;
- l'exigence d'une contribution financière de la clientèle au volet *Thermostats programmables* équivalent à 50% du coût de la mesure;
- la réduction de 50% des économies résultant du programme *Conception efficace d'édifices commerciaux*; et
- la réduction de 50% des économies résultant du programme *Intervention en efficacité énergétique – volet bâtiments municipaux*.

Ce document présente les résultats obtenus au 30 septembre 2005.

Gazifère n'a réalisé qu'un peu plus de 30% de l'objectif initial d'économie d'énergie de son Plan d'efficacité énergétique. Ceci s'explique en grande partie par le fait que Gazifère a été dans l'impossibilité de mettre en application la décision de la Régie relativement à l'exigence d'une contribution financière de la clientèle au volet *Thermostats programmables* équivalent à 50% du coût de la mesure.

Conséquemment, Gazifère n'a dépensé que 131 910\$, soit près de la moitié du budget autorisé par la Régie.

¹ D-2004-235, R-3537-2004

1.0 Programmes établis

1.1 Location de chauffe-eau efficaces (résidentiel)

Gazifère applique une politique d'achat qui consiste à ne louer que des chauffe-eau dont le rendement énergétique est supérieur à celui prescrit par le gouvernement provincial.

Ce programme vise les petits chauffe-eau destinés à la clientèle résidentielle.

À ce chapitre, Gazifère a légèrement dépassé les objectifs initiaux.

1.2 Économie d'eau et de gaz (résidentiel)

Le programme d'économie d'eau et de gaz consiste à installer des pommes de douche à débit réduit, des brise-jet et de l'isolant pour tuyaux en plus d'abaisser la température du chauffe-eau chez les clients résidentiels de Gazifère.

L'objectif d'économie d'énergie a presque été atteint. Plus de 70% de l'objectif d'installation des mesures a été atteint et pratiquement tous les abaissements de chauffe-eau prévus (98%) ont été réalisés.

1.3 Générateur à air chaud à haute efficacité

Ce programme consiste à favoriser l'acquisition de générateurs à air chaud à haute efficacité énergétique et de thermostats programmables par la clientèle résidentielle de Gazifère.

Volet générateur à air chaud

Gazifère favorise l'acquisition de générateurs à air chaud de trois façons : lors de l'achat d'appareils chez un détaillant, lors du remplacement d'un appareil de moindre efficacité en location, et lors des nouvelles locations.

Gazifère a atteint 84% de son objectif en ce qui a trait à l'achat d'appareils par la clientèle. Aucun client n'a remplacé son appareil standard loué par un appareil à haute efficacité énergétique. Cependant, Gazifère a atteint 78% de son objectif pour ce qui est des nouvelles locations d'appareils à haute efficacité énergétique.

Volet thermostats

Gazifère prévoyait favoriser l'acquisition de thermostats programmables de trois façons : offrir un thermostat à l'achat d'un générateur à air chaud à haute efficacité énergétique, lors de la visite d'entretien des générateurs à air chaud en location, et lors des nouvelles locations.

Cependant, dans sa décision autorisant le Plan d'efficacité énergétique de Gazifère, la Régie demandait qu'une contribution financière équivalente à 50% du coût de la mesure soit exigée de la clientèle et suggérait qu'elle se traduise par un montant forfaitaire ou par un prix de location mensuel supérieur.

Or, Gazifère n'a pu mettre en oeuvre le programme selon les conditions énoncées par la Régie principalement pour des raisons de propriété et conséquemment de responsabilité.

Conséquemment, le programme n'affiche aucun résultat en ce qui a trait aux remplacements de générateurs à air chaud loués et aux nouvelles locations de générateurs à air chaud. Cependant, Gazifère a atteint la moitié de son objectif pour ce qui est des appareils achetés chez un détaillant.

1.4 Location de chauffe-eau efficaces (commercial)

Gazifère applique une politique d'achat qui consiste à ne louer que des chauffe-eau dont le rendement énergétique est supérieur à celui prescrit par le gouvernement provincial.

Ce programme vise les petits chauffe-eau et ceux d'une plus grande capacité destinés à la clientèle commerciale.

Gazifère a plus que triplé le nombre de grands chauffe-eau prévus originalement et a rencontré les objectifs établis pour ce qui est des chauffe-eau de plus petite capacité.

1.5 Programme communautaire de l'AEÉ

Ce programme de l'AEÉ consiste à effectuer des visites auprès de la clientèle à faible revenu en donnant des conseils pour économiser l'énergie et en installant des mesures d'économie d'énergie en collaboration avec les groupes communautaires tels que l'ACEF-Outaouais.

Cette année, Gazifère contribue en versant un montant de 8 600\$ à l'AEÉ pour ce service, ce qui représente 35 participants à 210\$ plus des frais de gestion de l'AEÉ de 17%.

2.0 Programmes non-établis

2.1 Novoclimat

Ce programme consiste à offrir une subvention de 1 500 \$ à l'achat d'une maison certifiée Novoclimat.

Ce programme n'affiche aucun résultat à ce jour.

2.2 Analyse énergétique des résidences

Ce programme consiste à offrir un rabais de 50\$ aux clients résidentiels qui ont fait réaliser une analyse post-travaux dans le cadre du programme *EnerGuide pour les maisons*.

Ce programme n'a pas été mis en oeuvre cette année.

2.3 Chaudières à haute efficacité énergétique

Ce programme consiste à subventionner l'acquisition de chaudières à condensation chez la clientèle commerciale de Gazifère.

Ce programme n'affiche aucun résultat cette année.

2.4 Aide à la conception de bâtiments efficaces

Ce programme consiste à offrir une subvention de 3 500 \$ pour aider à défrayer les coûts de la simulation informatique requise dans le cadre du *Programme d'encouragement des bâtiments commerciaux* (PEBC) de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de Ressources naturelles Canada (RNCan).

Pour être admissible au PEBC, les bâtiments doivent démontrer une efficacité énergétique 25% supérieure au Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB).

Gazifère ne compte aucun participant à ce programme cette année.

2.5 Intervention dans les bâtiments municipaux

Ce programme consiste à favoriser la réalisation d'études de faisabilité dans les bâtiments municipaux de la Ville de Gatineau à travers le *Programme d'intervention dans le secteur institutionnel* de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE).

L'AEE a mis fin à ce programme. Conséquemment, Gazifère n'affiche aucun participant à ce programme.

2.6 Intervention dans le secteur institutionnel

Ce programme consiste à favoriser la réalisation d'études de faisabilité et la mise en oeuvre des mesures recommandées dans les bâtiments institutionnels à travers le *Programme d'intervention dans le secteur institutionnel* de l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE).

L'AEE a mis fin à ce programme. Conséquemment, Gazifère n'affiche aucun participant à ce programme.

3.0 Tronc commun

Les postes budgétaires visés par le tronc commun sont :

- les communications, la recherche et les études de marché;
- les coûts fixes
 - l'évaluation auprès des participants (market impacts);
 - la réalisation d'analyses de facturation (load impacts);
 - la mise à jour du site Internet (Web site update);
 - la programmation informatique (computer programming);
 - la mise en oeuvre des programmes (DSM program implementation)
 - la contingence (contingency);
 - les frais fixes (overhead);
 - la planification stratégique (future DSM planning); et
- les salaires.

Afin de respecter la limite budgétaire de 109 600\$ établie par la Régie pour le tronc commun, Gazifère n'a pu procéder avec la mise en oeuvre de plusieurs activités. Gazifère a dépensé 108 195\$ pour ces activités.

Tableau 1 : Résultats 2004-05 Programmes établis

Programme / Poste budgétaire	Part. prévus	Part. au 30/09/05	Écon. d'énergie planifiées 2004/05 (m³)	Écon. d'énergie au 30/09/05 (m³)	Écon. d'eau planifiées 2004/05 (l)	Écon. d'eau au 30/09/05 (l)	Écon. de CO2 planifiées 2004/05 (kg)	Écon. de CO2 au 30/09/05 (kg)	Budget autorisé (\$)	Montant réel au 30/09/05 (\$)
Programmes établis										
Location chauffe-eau rés	1900	2025	83 600	89 100	n/a	n/a	157 168	167 508	0	0
Écon. eau et gaz										
- Pommes de douche	60	43	5 022	3 599	2 268 000	1 625 400	9 441	6818	617	440
- Brise-jet	85	59	1 300	903	306 000	212 400	2 444	1 697		
- Isolant pour tuyaux	90	66	1 350	990	n/a	n/a	2 538	1 861		
- Abais. temp. chauffe-eau	680	669	61 200	60 210	n/a	n/a	115 056	113 195		
Générateur air chaud										
- Achat	120	101	57 036	48 005	n/a	n/a	107 228	90 633	12 000	10 100
- Remplacement location	12	0	7 659	0	n/a	n/a	14 399	0		0
- Nouvelles locations	700	549	71 295	55 916	n/a	n/a	134 035	104 675		0
Thermostats prog.										
- Achat	120	61	20 826	10 587	n/a	n/a	39 152	19 903	108 997	4 575
- Remplacement location	2 500	0	487 500	0	n/a	n/a	916 500	0		0
- Nouvelles locations	700	0	136 500	0	n/a	n/a	256 620	0		0
Location chauffe-eau com.										
- Petite capacité	10	10	490	490	n/a	n/a	921	921		0
- Grande capacité	20	64	14 000	44 800	n/a	n/a	26 320	84 224		0
Prog communautaire AEÉ	0	35	0	3 850	n/a	n/a	0	7 238	n/d	8 600
Sous-total	6 997	3 682	947 778	318 450	2 574 000	1 837 800	1 781 822	598 673	121 614	23 715

Original : 2005-10-03

Tableau 2 : Résultats 2004-05 Programmes non-établis et tronc commun

Programme / Poste budgétaire	Part. prévus	Part. au 30/09/05	Écon. d'énergie planifiées 2004/05 (m³)	Écon. d'énergie au 30/09/05 (m³)	Écon. d'eau planifiées 2004/05 (l)	Écon. d'eau au 30/09/05 (l)	Écon. de CO2 planifiées 2004/05 (kg)	Écon. de CO2 au 30/09/05 (kg)	Budget autorisé (\$)	Montant réel au 30/09/05 (\$)
Programmes non-établis										
Analyses énergétiques rés.	75	0	32 267	0	n/a	n/a	60 662	0	3 750	0
Chaudières à haute eff.	0	0	0	0	n/a	n/a	0	0		0
Aide à la concept. de bât.	2	0	0	0	n/a	n/a	0	0	7 000	0
Interv. secteur inst.	0	0	0	0	n/a	n/a	0	0		0
Interv. bât. municipaux	0	0	0	0	n/a	n/a	0	0		0
Sous-total	77	0	32 367	0	n/a	n/a	60 662		10 750	0
Tronc commun										
Comm. rech. & études										34 555
Éval. particip.										0
Analyses de facturation										0
Internet										0
Informatique										1 600
Mise en oeuvre										5 600
Contingence										0
Frais fixes										0
Planification										25 000
Salaires										41 440
Total tronc commun									109 600	108 195
Total	7 074	3 682	980 145	318 450	2 574 000	1 837 800	1 842 484	598 673	241 964	131 910